

Bretagne, Finistère
Plougasnou
Kerhouin

Bunker pour radar Mammot FuMO 52 puis maison, Kerhouin, Primel-Trégastel (Plougasnou)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29000982

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus, station radar

Destinations successives : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti lâche

Références cadastrales : ZD, 212

Historique

Ce bunker de construction spéciale, élevé par l'Allemagne nazie, a été construit en 1943 par l'Organisation Todt.

Son antenne a été ferrailée après la guerre.

Le bunker est réhabilité en maison.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1942 (daté par travaux historiques), 1943 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Implanté à près de 80 m au-dessus du niveau de la mer, ce grand bunker en béton armé servait de support à l'antenne d'un radar Mammot. De plan rectangulaire, le bunker est orienté vers le nord. Son antenne était sensiblement orientée est-nord-est - sud-ouest soit 75 - 225 degrés. De part et d'autre de la porte ouest se trouvent 24 orifices circulaires : ils permettaient le passage des câbles de la salle des compensateurs vers l'antenne. Dotée de quatre mâts mesurant 16,2 m dans sa version *Luftwaffe*, l'antenne mesurait 30,2 m de longueur pour 11,2 m de hauteur.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies : énergie électrique : produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, remanié

Dimensions

Mesures : l : 16 m ; la : 8 m

Précision dimensions :

Mesures estimées via le Géoportail.

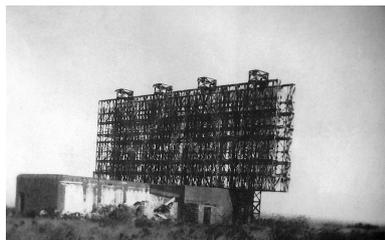
Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, station radar

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue générale du bunker
avec son antenne, 1944
(collection : Olivier Doher)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022902282NUCA



Vue aérienne oblique, vers 1946-1947
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022902283NUCA



Vue de situation (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022902284NUCA



Vue de situation (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022902286NUCA



Vue de l'élévation sud (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022902285NUCA



Vue de l'entrée ouest (état en 2002).
De part et d'autre de la porte se
trouvent 24 orifices circulaires
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022902288NUCA



Vue de l'un des supports de mât
pour l'antenne (état en 2002)
Phot. Guillaume Lécueillier

IVR53_20022902287NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

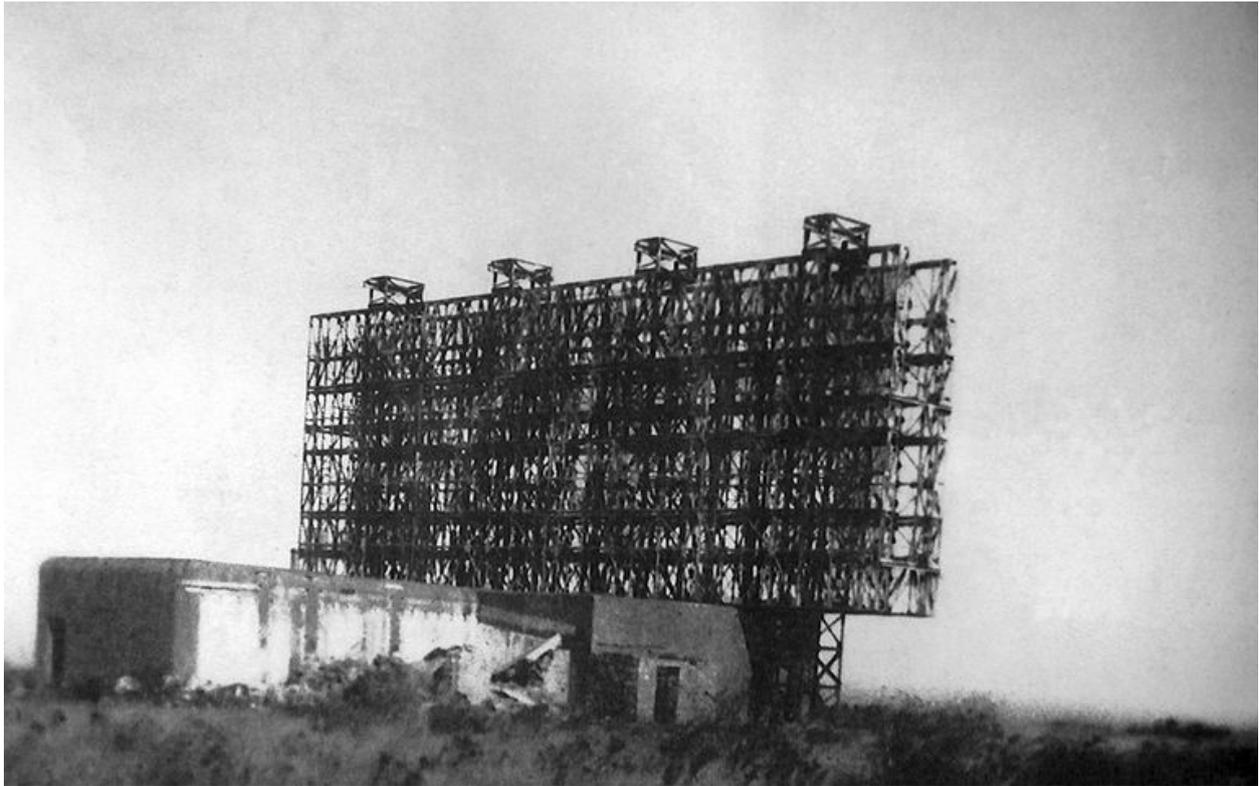
Oeuvre(s) en rapport :

Station radar de Kerhouin (Mo 56b), Primel-Trégastel (Plougasnou) (IA29000740) Bretagne, Finistère, Plougasnou, Primel-Trégastel, Kerhouin

Bassin, Kerhouin (Plougasnou) (IA29000984) Bretagne, Finistère, Plougasnou, Kerhouin

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne



Vue générale du bunker avec son antenne, 1944 (collection : Olivier Doher)

Référence du document reproduit :

- **Album Mémorial Atlantikwall, Le Mur de l'Atlantique en France 1940-1944 [1995]**
CHAZETTE, Alain, DESTOUCHES, Alain, PAICH, Bernard. **Album Mémorial Atlantikwall, Le Mur de l'Atlantique en France 1940-1944**. Bayeux : édition Heimdal, 1995, 480 p. ISBN 2-84048088-3.

IVR53_20022902282NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 1944

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique, vers 1946-1947

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laita" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). **"Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laita"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest).
Service Historique de la Défense de Brest

IVR53_20022902283NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation (état en 2002)

IVR53_20022902284NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation (état en 2002)

IVR53_20022902286NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'élévation sud (état en 2002)

IVR53_20022902285NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée ouest (état en 2002). De part et d'autre de la porte se trouvent 24 orifices circulaires

IVR53_20022902288NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des supports de mât pour l'antenne (état en 2002)

IVR53_20022902287NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation